



## Rentrée 2023 : transports scolaires

publié le 23/06/2023

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la Région Nouvelle-Aquitaine organise les transports scolaires des enfants.

Dès le 8 juin 2023, nous invitons les parents à renouveler leur demande pour l'année 2023-2024 sur la plateforme d'inscription en suivant le lien ci-dessous :

[transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription)

Jusqu'au 20 juillet 2023, les enfants inscrits pourront bénéficier de la gratuité des frais de dossier (au-delà, il sera facturé 24 € de frais d'inscription par dossier). C'est un procédé simple, rapide et le paiement en ligne est sécurisé.

Pour la rentrée 2023/2024, la Région a mis en place une nouvelle plateforme d'inscription qui nécessite, exceptionnellement cette année, de créer un nouveau compte que ce soit pour une nouvelle inscription ou pour un renouvellement.

**ATTENTION !** le représentant légal doit être le même que l'avis d'imposition transmis. Le ou les enfants doivent être rattachés au même avis (nombre de parts fiscales).

Une fois le dossier de l'enfant instruit, les parents recevront un message confirmant l'ouverture des droits.

Une fois les droits d'accès ouverts, ils recevront la carte de transport de leur enfant. Si l'enfant dispose déjà d'une carte sans contact de l'année dernière, il doit la conserver, celle-ci sera mise à jour lors de sa première utilisation dans le car.

Pour toute information complémentaire, les équipes en charge des transports scolaires dans votre département sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions :

Région Nouvelle-Aquitaine – Antenne de La Rochelle Service Transports Routiers de Voyageurs

15 Rue Alsace Lorraine

17024 La Rochelle

Tél : 0970 870 870 (du lundi au samedi de 8h à 19h)

[transports.nouvelle-aquitaine.fr/contacts](https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/contacts)

En vous remerciant par avance pour le relais de ces informations,

Très cordialement.

La Direction des Transports Routiers de Voyageurs